

APPRENTISSAGE

Deux professions sont actuellement reconnues en Suisse soit :

- Photographe de laboratoire
- Photographe

Photographe de laboratoire.

Cette formation ne concerne que les travaux de laboratoire, image analogique et numérique.

Formation en labo professionnel ou chez un patron d'apprentissage.

Durée de la formation : 3 ans.

Débouche sur un CFC, certificat de capacité fédéral.

Renseignements, voir liste des patrons qui forment des apprentis.

Photographe.

Travaux de prises de vues analogiques et numériques et travaux de laboratoire.

Formation chez un patron d'apprentissage.

Durée de la formation : 4 ans.

Débouche sur un CFC, certificat de capacité fédéral.

Renseignements, voir liste des patrons qui forment des apprentis.

Au C.E.P.V. (Centre d'enseignement professionnel de Vevey) diverses possibilités de formation, dont un CFC. Des renseignements peuvent être obtenus au près du C.E.P.V., tél. 021/ 923 14 00.

Remarque.

Un manque chronique de places d'apprentissage est à signaler. Une bonne scolarité, avec si possible une maturité ou un diplôme est recommandée. Nous vous conseillons fortement de ne pas commencer votre formation trop jeune, l'âge idéal se situant vers 18-19 ans. En effet, les horaires ainsi que le rythme de travail dans notre profession sont assez particuliers et demandent une autonomie certaine chez les apprentis.